



SEISME AU NEPAL

La CGT et L'Avenir social lancent un appel urgent à la solidarité des organisations de la CGT, de leurs adhérents, des salariés avec le peuple népalais, victime d'un terrible tremblement de terre le samedi 25 avril 2015.

Suite à ce tremblement de terre d'une puissance exceptionnelle, on compte plus de 4.000 morts et 6.500 blessés. Ces pertes en vies humaines et la destruction de bâtiments, d'infrastructures et d'activités économiques auront des conséquences dramatiques sur le long terme pour le Népal, un des pays les plus pauvres. Après 10 ans d'une guerre civile meurtrière, la République était proclamée en 2008 et le pays se trouve encore en phase de construction. Le séisme a touché 36 des 75 districts que compte le Népal soit 40% du pays.

Pour surmonter cette tragédie, le peuple népalais a besoin d'une solidarité à la hauteur de ses besoins immédiats. L'Avenir Social et la CGT organiseront la redistribution des fonds collectés en fonction des besoins définis en coopération avec les organisations syndicales népalaises.

Nous comptons sur une réaction rapide et massive à cet appel à la solidarité.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

« L'Avenir social – solidarité Népal »

L'Avenir social 263, rue de Paris – case 419 93514 Montreuil CEDEX

66% de votre don sont déductibles des impôts, un reçu vous sera adressé.

Montreuil, le 28 avril 2015